

Allemagne Berlin met en place une taxe de 5 sur les hôtels

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Vendredi, 26 Avril 2013 00:00 -

Officiellement, cette taxe s'applique sur les séjours touristiques... Et les entreprises en seraient exemptées.

Sauf que, selon l'information publiée, ce sont tous les établissements de la capitale allemande qui appliqueront cet "impôt" indirect de 5% sur la note de leur client. Elle entrera en vigueur dès cet été.

La date précise d'application de cette taxe sera communiquée avant la fin mai 2013.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Allemagne Berlin met en place une taxe de 5 sur les hôtels](#)